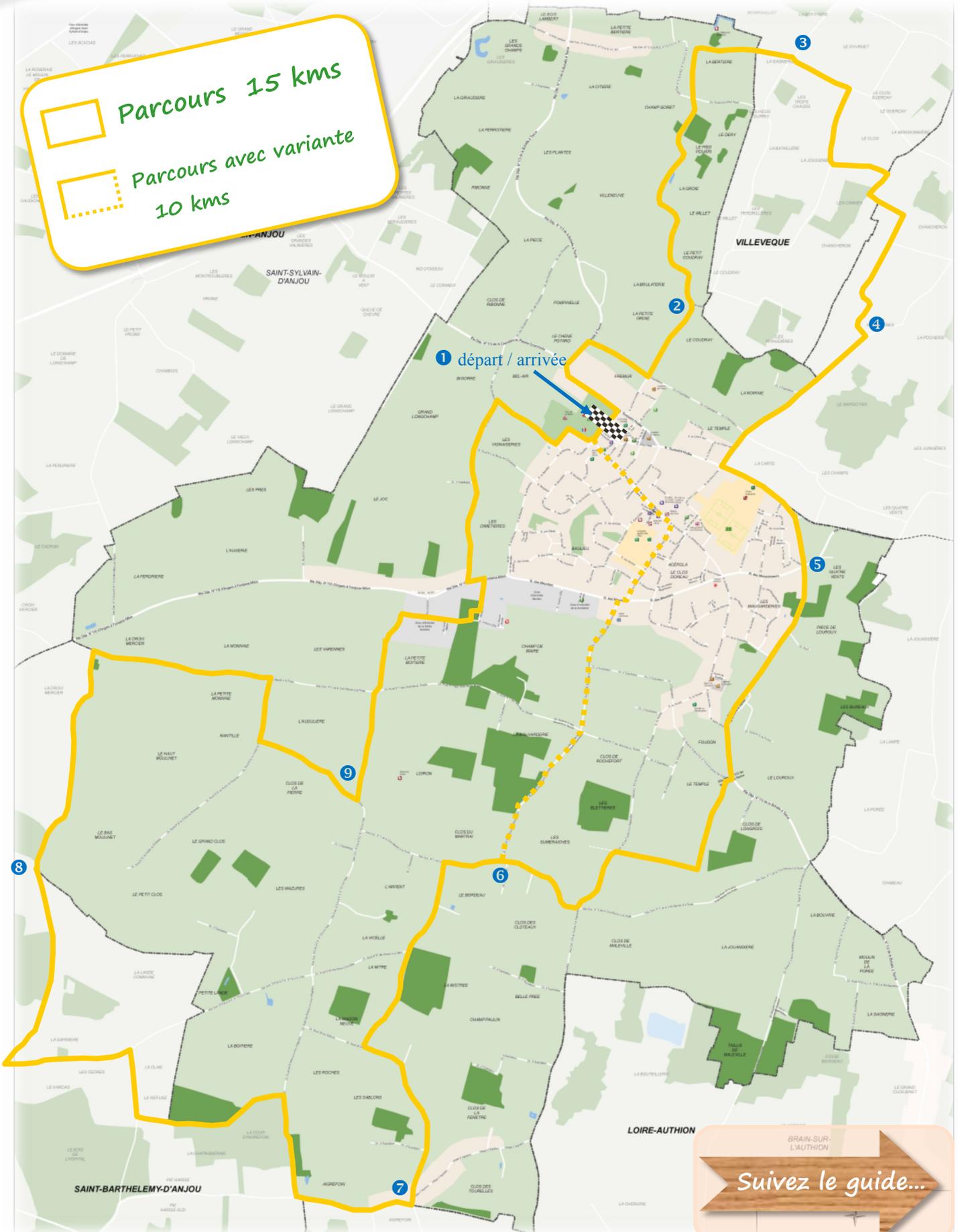


Sentier de Randonnée Entre vergers et prairies



 Parcours 15 kms
 Parcours avec variante
10 kms

1 départ / arrivée

BRAIN-SUR-L'AUTHION
Suivez le guide... 



Bonne direction



Tournez à gauche



Tournez à droite



Mauvaise direction



Accessible
Piétons et VTT



Description parcours

- 1 De la place de la mairie, prendre la D 113 en direction de Pellouailles-les-Vignes puis emprunter le chemin empierré à droite et rejoindre un peu plus loin le carrefour avec la route. Au carrefour prendre à gauche et longer la route. (1,7 km)
- 2 A l'intersection suivante, laisser à droite la direction du Millet et prendre à gauche et continuer en longeant la route. Environ 700 m plus loin, vous passerez devant « la Groie ». Puis, au carrefour, prenez à gauche puis à droite pour emprunter le chemin qui mène à « La Bertière ». Continuer le chemin par la droite. (2,6 kms)
- 3 Au croisement avec la route prendre tout droit. Au socle du calvaire, prendre à droite. Au lieu dit « La Joussinière » emprunter le chemin empierré à gauche, puis à l'intersection suivante aller à droite et rejoindre plus loin la route. Prendre à droite la route et continuer sur celle-ci jusqu'au STOP. (4,1 kms)
- 4 Prendre à gauche et continuer jusqu'au prochain giratoire (voie piétonne aménagée). (4,9 kms)
- 5 Au giratoire, continuer sur la D 113 en direction de Brain-sur-l'Authion en poursuivant sur la voie piétonne aménagée (vue sur l'Eglise de Foudon sur la droite). A l'intersection, poursuivre en longeant la route de Brain-sur-l'Authion puis prendre à droite le sentier empierré. Au bout du chemin aller à gauche le long de la route et rejoindre le lieu dit de la « Tinellière ». Prendre à droite et continuer sur la route, passer devant le lieu dit « Le Chaumineau » (possibilité de variante). (7 kms)
- 6 Au lieu dit « Le Chaumineau » continuer tout droit et à l'intersection suivante prendre à gauche la route qui se transforme un peu plus loin (« Le Bordeaux ») en chemin empierré. A « La Mitrée » continuer tout droit jusqu'à rejoindre la route. A cette intersection prendre à gauche et continuer jusqu'à « Aigrefoin ».
- 7 Au croisement prendre à droite (direction château d'eau) et emprunter la route sur une centaine de mètres toujours en allant tout droit. Puis prendre à droite le chemin qui s'engage dans la forêt. Un peu plus loin, prendre à gauche toujours sur le chemin qui borde le bois et au lieu-dit « La Chataigneraie » prendre à droite sur le chemin du bois de l'Hopital pour rejoindre la route. Au lieu-dit « La Claie » prendre à gauche puis à droite la rue du bois d'Olivet. (11,9 kms).
- 8 Continuer sur ce chemin (environ 1,7 km) pour y rejoindre au bout une route, prendre alors à droite. Avant le lieu-dit « Le Poirier » prendre de nouveau à droite, puis prendre à gauche le sentier.
- 9 Au bout du chemin, à "l'Andulière", prendre à gauche la route et au carrefour suivant continuer tout droit. A l'entrée du village emprunter la rue René Panhard puis continuer sur la rue Gustave Eiffel sur la gauche. Traverser le petit bois à hauteur des barrières. Des tables de pique nique sont positionnées aux deux entrées du sous-bois. A la sortie de celui-ci, reprendre le sentier balisé en direction du CD 116. Puis suivre à gauche le chemin des Dimetières. (15,6 kms)

Variante :

Au lieu dit « Le Chaumineau » prendre à droite la route. Au croisement suivant continuer tout droit puis rejoindre la D 116. Traverser la D 116 (passage piéton), prendre alors à droite et de suite à gauche (rue du Petit Darant). Sur cette route filer toujours tout droit pour rejoindre un peu plus loin la rue de la Mairie. Prendre alors à gauche et continuer sur celle-ci pour rejoindre le point de départ.

A voir sur le circuit :

- La Bertière
- Église de Foudon

Informations utiles

Restauration/snack :

- Restaurant Les Douceurs du Plessis - 13 rue des Meuniers
- Boulangerie l'Ecorce d'Orange - 19 rue des Meuniers
- Bar/tabac Le Nox - 6 rue de la Mairie

Parking au départ de la mairie.

Marché le vendredi soir de 16h à 19h parking rue des Meuniers.

communication@leplessisgrammoire.fr - 02.41.76.72.21

Charte du randonneur

- Je suis impérativement le sentier balisé. Si je dois ouvrir une barrière, je la referme.
- Je ne traverse pas et ne pique-nique pas dans les champs par respect pour les agriculteurs.
- Je préserve l'environnement en ne cueillant ni fleurs ni plantes. Je m'interdis de faire du feu.
- Je randonne avec mon chien en le tenant en laisse.
- Je « marche propre » en emportant tous mes déchets.